

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Établissements publics du ministère des sports

Vendredi 3 avril 2020 – n° 305

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : ds.a2@sports.gouv.fr

COVID-19

Rappel organisationnel

Afin d'optimiser la réception et le suivi de vos diverses contributions dans le cadre du suivi de la crise sanitaire, il convient formellement à le faire sur la boîte institutionnelle dédiée : covid-19@sports.gouv.fr.

Vie des établissements

Report des rendez-vous stratégiques et des dialogues de gestion des CREPS

Consécutivement à la crise sanitaire, la direction des sports vous apporte les éléments calendaires suivants :

Rendez-vous stratégiques (RVDS) :

Initialement prévus en région entre le 23 mars et le 15 avril 2020, les 4 RDVS (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Auvergne Rhône Alpes) regroupant 9 CREPS ont tous été reportés.

Ils seront reprogrammés **entre le lundi 28 septembre au vendredi 16 octobre** de nouveau en présentiel. La DS ne souhaite pas arrêter de dates dès à présent et prendra l'attache des établissements ultérieurement en appui d'un ordre du jour actualisé au vu de la situation (bilans partagés de la crise, conséquences financières, ...).

Ces 9 CREPS sont également engagés dans une démarche de mutualisation dont le cadre a été fixé par une lettre de mission assignée à chaque directeur. A l'occasion de ces RDVS, les CREPS devaient être en mesure de présenter un état des travaux en cours. La direction des sports souhaite pour autant ne pas attendre la tenue des RDVS reprogrammés en automne afin de disposer d'éléments actualisés. Une présentation de ces travaux est ainsi programmée dans la semaine du **lundi 4 mai au vendredi 8 mai** sous un format de deux heures en audioconférence. La DS va prochainement prendre l'attache des établissements afin d'arrêter un créneau pour ces quatre séquences et d'en préciser les attentes.

Les RDVS des deux CREPS ultra-marins seront également organisés dans la semaine du lundi 19 octobre.

Dialogues de gestion (DG) :

Initialement prévus entre le lundi 6 avril et le vendredi 29 mai sous deux modalités différentes (en présentiel ou en visioconférence), les DG sont également reportés. Afin de ne pas opérer un simple report de 2-3 mois et de tenir ces DG dans une période de reprise d'activité, la DS va organiser ces DG entre le **lundi 19 octobre et le vendredi 27 novembre** sous les modalités suivantes :

- En présentiel sur leur site (10h00 – 16h30) pour les CREPS suivants : Ile de France – Centre – Dijon – PACA - Nantes et Wattignies

- En audioconférence (14h – 16h30) pour les CREPS suivants : Bordeaux – Poitiers – Nancy – Strasbourg – Reims – Vichy – Rhône-Alpes - Montpellier – Toulouse – La Réunion et Pointe-A-Pitre.

L'ordre du jour type de ce DG est à ce stade prévisionnel, mais il sera question d'établir d'une part, les premiers bilans de la crise sanitaire traversée par le CREPS et d'en identifier les modalités d'accompagnements et d'autre part, de valider les cibles 2021 et 2022 des indicateurs nationaux réactualisés au vu du contexte. Ce second point se fera en appui du module PSQS des indicateurs nationaux qui sera déployé avec une période de tests proposé aux établissements allant de juin à août 2020 conformément au calendrier prévu.

L'un des points inscrit à l'ordre du jour des dialogues de gestion était la réalisation 2019 des indicateurs nationaux. Sur ce point, nous vous demandons de transmettre sur la bal du bureau ds.a2@sports.gouv.fr les supports qui vous ont été adressé par vos responsables de tutelles respectifs dans la 1ère quinzaine de mars (document excel et word des indicateurs 2019). La date limite de retour de ces supports est le **jeudi 30 avril**, terme de rigueur.

Ressources humaines

Publication de vacances de postes de directeurs et adjoints d'établissement

Voici les liens permettant d'accéder aux avis de vacances de postes (JORF - Légifrance) et fiches de postes (accès PEP) qui viennent de paraître ce jour :

- [Avis de vacance d'un emploi de directeur de l'Ecole nationale des sports de montagne - accès PEP.](#)

- [Avis de vacance d'un emploi de directeur ou directrice au Centre national de ski nordique et de moyenne montagne de Prémaman \(CNSNMM de Prémaman\) - accès PEP.](#)

- [Avis de vacance d'un emploi de directeur de l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques - accès PEP.](#)

- [Avis de vacance d'un emploi de directeur ou de directrice du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Nancy - accès PEP.](#)

- [Avis de vacance d'un emploi de directeur adjoint du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive d'Ile-de-France - accès PEP.](#)

- [Avis de vacance d'un emploi de directeur adjoint du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse - accès PEP.](#)

Actes de gestion des personnels de catégorie B et C

Comme suite à la demande du bureau des personnels de catégorie B et de catégorie C de la DRH des ministères sociaux qui fonctionne en mode dégradé durant cette difficile période que nous traversons tous, il a été convenu que Peter LAMBLOT, référent RH du CREPS de Vichy, centraliserait toutes les demandes de EP sport liées aux actes de gestion des personnels de catégorie B et C. En effet, ce bureau de la DRH souhaite n'avoir qu'un seul interlocuteur. Cette contribution du collègue de Vichy permet au bureau DS2A qui fonctionne lui aussi en mode dégradé de pouvoir se concentrer sur d'autres dossiers.

La direction des sports vous remercie d'adhérer à ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans une démarche de réseau liée à un événement exceptionnel.

A la semaine prochaine

Nom Prénom	Qualité	Tél + @
Thibaut DESPRES	Chef de bureau	01 40 45 90 09 + @
Catherine PELLICIARI	Adjointe au chef de bureau	01 40 45 96 80 + @
Sophie BAUCHART	Responsable de tutelle ENVSNS – CREPS de Reims, Strasbourg, Nancy, Toulouse, Montpellier et	01 40 45 92 11 + @
David CHARRAS	IDF.	01 40 45 96 25 + @
Marina CHAUMOND	Responsable de tutelle – ENSM et CREPS de Wattignies	01 40 45 93 03 + @
Claire MARTY	Responsable de tutelle – IFCE et CREPS de Bordeaux, Poitiers, Nantes, La Réunion, PAP et Bourges.	01 40 45 97 46 + @
François ROBERT	Responsable de tutelle – MNS et CREPS de Dijon,	01 40 45 91 41 + @
Dominique RABUEL	PACA, Vichy et Rhône Alpes	01 40 45 96 93 + @
	Responsable de tutelle INSEP	
	Affaires juridiques	

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux directeurs régionaux et contrôleurs budgétaires, aux préfigurateurs DRAJES, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)